

COMPTE RENDU

Réunion du COMITE DIRECTEUR du CD57 du 19 juin 2013 à 17h30
Restaurant Le Royal à L'HÔPITAL

Présents : Patrick BAYARD, Florent BOVI, Francesco BREVETTI, Nicolas HEBERLE, Rémi HOSY, Emmanuelle HYM, Julien MALTRY, Françoise NOMINE, Denis OMLOR, Richard VIBERT

Excusés : Carmen CAUDY-RICHARD, Yohan DECLOMESNIL, Anneline GREVIN

Absents : Stéphane BENIER

Assistent : Vincent BLANCHARD, Stéphanie D'ACCRISCIO

La Présidente Françoise NOMINE remercie les personnes présentes et exprime les excuses de certains absents. Elle présente l'ordre du jour et propose la Responsable Associatif Stéphanie D'ACCRISCIO comme secrétaire de séance.

Point 1 : Infos de la Présidente

La Présidente Françoise NOMINE fait part :

- De la démission de Stéphanie D'ACCRISCIO de ses fonctions de Vice-présidente en charge de la promotion et du développement ainsi que du Comité Directeur et de son embauche en CDD du 1^{er} juin au 31 juillet.
- Du décès d'Alain Bigot, licencié et entraîneur au club de Montois la Montagne, le 1^{er} juin 2013 suite à un accident de la circulation.
- De l'excellent résultat de Richard VIBERT et de Pascal ALOI lors de la Coupe Nationale Vétérans puisqu'ils remportent pour la troisième année consécutive le titre en Vétérans 2.
- De la naissance de Louane, petite-fille de Richard VIBERT et de Louis, petit-fils d'Anneline GREVIN.
- Des bons résultats des mosellans aux Championnats de France, dont elle fait lecture.
- De la tenue à Marange-Silvange, le 8 septembre 2013, de la prochaine Assemblée Générale du CD57.
- De la décision de la Ligue de Lorraine de gérer l'intégralité des formations techniques à compter de la saison 2013/2014.
- De la tenue d'un stand lors de la 2^{ème} édition du Moselle Sport Seniors du Conseil Général de la Moselle à Stiring-Wendel et remercie Julien MALTRY, Stéphanie D'ACCRISCIO, Yohan DECLOMESNIL et Vincent BLANCHARD de leur présence sur place.

Point 2 : Point statistique

Le Secrétaire Général Florent BOVI commente les statistiques licences à ce jour (3787 licenciés) qui font apparaître un léger retard de 60 licences sur le chiffre définitif de la saison passée. Ce retard devrait être comblé dans les jours à venir puisque plusieurs clubs nous ont signifié qu'ils avaient encore des licences à enregistrer.

Point 3 : Calendrier départemental

Suite à la réception du calendrier national et régional, le calendrier départemental 2013/2014 est constitué en y incluant les compétitions et actions départementales manquantes, à savoir les journées féminines, les titres par équipes, les championnats vétérans et les actions techniques.

Les dates de la Coupe de Moselle ont été ajoutées pour ce qui concerne le tableau final. Les dates des matchs de poules quant à elles seront ajoutées ultérieurement par Denis OMLOR.

Point 4 : Point sur les compétitions - Commission Sportive Départementale

Les différents responsables reviennent sur les compétitions organisées depuis le dernier comité directeur et sur les résultats des pongistes mosellans lors des épreuves régionales et nationales, en s'appuyant sur les comptes-rendus parus dans le dernier Pongiste Mosellan.

Denis OMLOR soumet à l'ensemble du Comité Directeur la création de la Coupe de la Mirabelle qui est établie sur le même principe que la Coupe de Moselle mais limitée aux joueurs ayant au maximum 1199 points et le cumul des points des joueurs de l'équipe devant être inférieur ou égal à 2697 points. Le coût d'engagement d'une équipe en Coupe de la Mirabelle sera le même que celui de la Coupe de Moselle.

La création de la Coupe de la Mirabelle, son règlement et le tarif d'engagement sont votés à l'unanimité.

Point 5 : InterCD au Creusot les 29 et 30 juin

La prochaine édition des InterComités de la Zone Est aura lieu les 29 et 30 juin 2013 au Creusot et le CD57 y sera représenté par deux équipes (16 joueurs), quatre cadres dont un délégué, et un arbitre.

Nicolas HEBERLE, Président de la Commission Technique, signale que le déplacement se fera en bus avec la délégation Meurthe-et-Mosellane et que l'hébergement choisi est l'hôtel NOVOTEL au Creusot. Il annonce également les différentes personnes sélectionnées qui composeront la délégation mosellane.

Point 6 : Bilan du stage de Masse

Le Président de la Commission Technique, Nicolas HEBERLE, revient sur l'organisation du stage de masse qui s'est déroulé au gymnase Charles KRIER à L'Hôpital. Il souligne la satisfaction des participants à l'issue de ce regroupement organisé par le CD57.

Le stage de masse a vu la participation de 23 pongistes représentant seulement 8 clubs, encadrés par 4 cadres techniques.

Point 7 : Commission Départementale de Développement

Suite à la démission de Stéphanie D'ACCRISCIO de la présidence de la Commission Départemental de Développement et en l'absence de remplaçant, Vincent BLANCHARD le Directeur Associatif annonce que le Progress'Club 57 a été envoyé aux clubs avec le dernier Pongiste Mosellan. Aucun changement n'y a été apporté si ce n'est le nombre de points alloués au bonus qui passe de 20 à 10. Les dossiers dûment complétés sont attendus pour le 12 juillet 2013.

Concernant les bourses d'aide aux clubs hors CNDS, les différents clubs qui en ont fait la demande ont obtenu une aide pouvant aller jusqu'à 400€.

Point 8 / Point financier

En l'absence de la Trésorière Générale Anneline GREVIN, le Directeur Vincent BLANCHARD donne l'état des comptes du Comité Départemental à ce jour, dont il fait lecture.

Il en ressort la bonne santé financière du Comité.

Point 9 : Divers

La présidente Françoise NOMINE, présente 2 demandes d'aide exceptionnelle venant de Laura GASNIER pour sa participation à l'Open d'Espagne et d'Alexandre POISSON pour un stage fédéral. Il est décidé à l'unanimité de leur accorder une aide respective de 220€ et 195€.

Rémi HOSY s'interroge quant à l'avancée de la création du Championnat Départemental Benjamins. Le directeur Vincent BLANCHARD lui confirme que ce projet est toujours en cours et que le président de la Commission Sportive Départementale y est sensible et y accordera toute son attention au début de la saison prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la réunion est levée à 18h45.